

Qui peut le plus peut le moins ! C'est beau de lancer 8 champs éoliens marins de 500 MW chacun, en réalité seulement 200 MW en intermittence. Donc non pas 4000MW mais plutôt de 0 à 1 600 MW de production en moyenne. On peut faire l'inverse, c'est à dire rationaliser l'existant, éviter ces constructions et les 25 milliards et économiser 2 à 2,5 Milliards € TTC de subventions tous les ans supportés par la ligne CSPE de nos factures. Or il y a plus simple : Pourquoi ne pas réduire ou délester la puissance « compteur » d'un maximum de logements tout électrique de 2 kW chacun ; une association bretonne « ECOWATT » le propose déjà sur une base de volontariat et a en ligne plus de 52 000 Logements permettant au moment des pics de réduire la demande de 100 à 150 MW ; un effort citoyen donnerait vite 200 MW soit l'équivalent de la puissance moyenne qui sera produite par les éoliennes de Saint- Brieuc. Dont beaucoup de vent pour rien.

Une autre offre est connue de tous les décideurs, de l'ADEME à EDF, RTE, etc. ; C'est aussi un dispositif simple : un opérateur du type VOLTALIS installe gratuitement au domicile du consommateur, un boîtier annexe au compteur relié exclusivement au chauffage électrique et au système d'eau chaude et sanitaire (ECS) du logement. Il est dès lors possible, en cas de « pointe de demande » de couper le chauffage et le système d'ECS à tout moment grâce au pilotage externe du système, sans inconvénients pour les utilisateurs. Ainsi on obtient l'objectif recherché, qui est de maîtriser les pointes de consommation, non pas en installant plus de moyens, (+ 3 Milliards € à St Brieuc) mais en réduisant la demande domestique.

Les vertus de l'effacement semblent accréditées par tous. Plus qu'une option, cet outil deviendra de plus en plus indispensable pour lisser l'augmentation de la demande énergétique, gérer les intermittences des énergies renouvelables et rendre optimal la création d'un réseau « intelligent » fluide et décentralisé en France.

Alors pourquoi pas simplement : une première campagne bien structurée faite par les collectivités, les opérateurs et les associations intéressées par ce concept, déclencherait au bas mot en Bretagne la participation de 500.000 foyers et une baisse effective de 1000 MW de la demande générale au réseau. C'est l'équivalent de 5 Champs du type St Brieuc. Pour faire simple on évite un investissement 10 à 12 Milliards et allège les factures annuelles d'électricité de 1,5 Milliards/TTC en passant ainsi à la puissance inférieure. Rapporté aux 200 MW de St Brieuc c'est au moins 40 % du budget des Côtes d'Armor ou 500 € par an et par costarmoricaïn.

Devant une telle évidence on peut se demander pourquoi un tel procédé de délestage et de réduction des pics d'électricité n'ait pas vraiment vu le jour : « histoires de gros sous » !

Le citoyen, qui a la liberté de souscrire la puissance qu'il désire sur son compteur peut contribuer à la réduction massive des puissances demandées sur le réseau :

- soit le client particulier fait installer chez lui un « délesteur » à l'effet de bénéficier d'un abonnement moins cher et gérant en moyenne les pics de consommation de sa maison, tout en évitant de faire sauter le disjoncteur, dispositif autofinancé par la baisse du coût de l'abonnement.
- soit RTE avec ou sans Voltalis, finance via le CSPE cet équipement de délestage, permettant ainsi d'obtenir rapidement cette macro réduction de puissance.

Alors, allons-y : 4 000 000 de maisons individuelles en France à 2 kW chacune, 8. 000 MW sécurisés, soit 12 % de la puissance nucléaire installée ; le deuxième bénéfice à souligner étant que les centrales, moins perturbées par l'intermittence éolienne, bénéficieront d'une bien meilleure charge et donc d'une meilleure rentabilité.

Enfin la conclusion c'est que 4 millions de foyers seront ainsi personnellement impliqués dans la politique nationale de l'énergie ; le deuxième volet étant de se sensibiliser par la même aux réductions des consommations.

